

# 2014, Année internationale de l'agriculture familiale

---

**L'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé l'année 2014 « Année internationale de l'agriculture familiale » afin de rappeler le rôle crucial de la petite agriculture dans la sécurité alimentaire.**

## **PAS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SANS EAU POUR LES PETITS AGRICULTEURS !**

L'eau, premier facteur de production agricole, est un moyen de subsistance essentiel alors que 842 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, soit près d'une personne sur 8 (FAO,2013).

Or, la concurrence pour l'accès à l'eau ne cesse de s'aiguiser du fait de la croissance démographique, de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'évolution des modes de production et de consommation. Les conflits, parfois violents, entre agriculteurs, entreprises et villes en pleine croissance, se multiplient dans le monde.

Face à certains groupes d'intérêt mieux représentés et puissants, les paysans subissent un accès à l'eau toujours plus restreint et une spoliation fréquente de leurs droits historiques d'accès à la ressource.

L'accès à l'eau est un élément essentiel pour assurer la sécurité alimentaire des millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde, principalement en milieu rural, notamment par manque de moyens de production.

## **LES MESSAGES DE LA COALITION EAU**

L'eau est un bien commun qui doit d'abord servir l'intérêt général. Il doit être physiquement et économiquement accessible à tous, sans exclusion aucune. Pour les agricultures familiales du Sud, l'eau est un moyen de subsistance essentiel. De fait, le droit à une alimentation suffisante, inclus dans le droit international, exige un accès durable à la ressource en eau. Il s'agit donc de garantir ce droit à l'accès à l'eau pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et permettre aux agricultures familiales de produire suffisamment pour tous et dans des conditions environnementales soutenables.

Pour assurer la sécurité alimentaire par l'accès à l'eau aux agricultures familiales, la Coalition Eau, en collaboration avec Coordination Sud, porte 3 recommandations :

### **1. Investir dans l'eau agricole pour les agricultures familiales**

Cette notion d'investissement recouvre plusieurs enjeux :

- Appuyer la diffusion de techniques simples de collecte, de stockage et de distribution de l'eau, pertinentes pour l'adaptation au changement climatique et permettant de mettre en valeur les terres pluviales
- Investir dans la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation qui soient conçues en fonction des capacités de gestion locales, des savoir-faire et des pratiques existantes
- Renforcer les compétences des institutions de gestion de l'eau (associations d'usagers de l'eau...) ainsi que des structures d'accompagnement (services techniques...)

### **2. Protéger les droits d'accès et d'usage à l'eau pour produire**

Il est nécessaire d'appuyer les politiques de développement rural qui favorisent la reconnaissance et la sécurisation des droits à l'eau dans toute leur diversité. Face à la montée des appropriations de terres à grande échelle et donc des accaparements massifs des ressources en eau, il est urgent de reconnaître les droits des usagers et en premier lieu, ceux des paysans. Les entreprises doivent mettre en place des procédures de diligence raisonnables afin de s'assurer que leurs activités n'aient pas d'impacts négatifs sur l'accès à l'eau, à la terre et aux ressources naturelles. Les gouvernements et les bailleurs doivent veiller à la mise en place de telles mesures en se basant sur le droit international.

### **3. Favoriser la gestion concertée de l'eau**

Les instances de dialogue visent à une répartition équitable de l'eau entre les usagers, les secteurs d'activité, les villes et les campagnes. Cette concertation permet la résolution des conflits et la gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant ou du territoire. Ces espaces démocratiques de gestion de l'eau permettent de trouver les consensus sociaux qui répondent avant tout à l'intérêt général.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN :**

- ➡ [Rapport de Coordination Sud « Pour une justice sociale de l'eau : garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales du Sud »](#)
- ➡ [Site web officiel de l'Année internationale de l'agriculture familiale](#)